

NÉGOCIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC :

## *La lenteur des négociations incite l'APPQ à mettre en œuvre des nouveaux moyens de sensibilisation*

Sainte-Julie, le 25 mai 2023 — Réunie en Congrès à Québec du 25 au 27 mai 2023, l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) déplore la lenteur des négociations dans le cadre du renouvellement du contrat de travail de ses membres, échu depuis le 31 mars 2022. En conséquence, elle leur donne le mot d'ordre d'effectuer, dans le cadre de leur prestation de travail aujourd'hui, une heure d'étude portant sur les directives de la Sûreté du Québec et les documents de référence du ministère de la Sécurité publique sur le Modèle provincial sur la conduite d'un véhicule de police.

« Les directives et les références en matière de conduite d'un véhicule d'urgence proposées aux policiers sont inadaptées à la réalité du terrain. Il s'agit là d'un enjeu important sur lequel l'Association a fait maintes représentations auprès des autorités sans qu'un changement notable ne soit effectué. Sans pour autant mettre la sécurité publique en péril, il est donc opportun que les policières et policiers prennent cette heure d'étude et soient conscientisés sur les enjeux concernant la conduite d'un véhicule d'urgence », ajoute M.Painchaud.



Jacques Painchaud, président de l'APPQ

Rappelons qu'à ce jour, dans le cadre du renouvellement du contrat de travail, les écarts entre les parties demeurent énormes. Alors que les négociations avaient débuté le 14 octobre 2021 avec l'objectif d'un règlement négocié avant l'expiration du contrat de travail, la venue du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) à la table de négociation depuis mai 2022 a rendu le rythme des négociations beaucoup plus lent.

« La négociation du gouvernement avec le secteur public semble prendre toute la place et cette situation nous paraît faire en sorte de reléguer la négociation avec leur police nationale au second plan. Cette stratégie, le cas échéant, n'a pourtant pas sa raison d'être. Toutes les données pour une négociation productive de résultats concluants sont disponibles aux parties, incluant le récent règlement de la convention collective des policiers de Montréal », explique Jacques Painchaud.

## À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

L'*Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ)* est le plus important syndicat policier au Québec avec ses 5 700 membres. L'*APPQ* a comme mission de promouvoir le bien-être général de ses membres et de voir leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et intellectuels, en conformité avec la *Loi des syndicats professionnels*. Les valeurs de l'Association sont l'union, la solidité, le dynamisme, la force et le respect. La devise de l'*APPQ* est « S'unir pour progresser ». L'*APPQ* a grandi et prospéré à travers des luttes pour la reconnaissance de ses droits et devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une association occupant une place importante dans le syndicalisme policier québécois, et même canadien.



**Source :**

Jacques Painchaud, président  
APPQ

**Information et gestion des entrevues :**

Annik Bousquet  
BEAUDOIN relations publiques  
Cellulaire : 819 699-9347